



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion avec les quatre associations à l'origine de la pétition "l'Affaire du siècle"

Nous saluons la mobilisation des Français qui ont signé la pétition « l'affaire du siècle », et le Gouvernement, par la voix du ministère de la Transition écologique et solidaire, répondra dans les délais impartis à la demande préalable formulée par les quatre organisations à l'origine de la pétition.

En revanche, nous récusons l'accusation « d'inaction climatique » :

- La France est parmi les pays les plus actifs pour lutter contre le dérèglement climatique, et l'un des moins émetteurs des pays développés.
- La France est le premier grand pays à avoir interdit tout nouveau permis d'exploitation d'hydrocarbures.
- Nous arrêterons la production d'électricité à partir de charbon d'ici 2022, sous réserve d'assurer la sécurité d'approvisionnement.
- Nous accélérons le développement des énergies renouvelables, en particulier celles qui se substituent aux énergies fossiles : nous avons augmenté de 50 % le Fonds Chaleur en 2019
- Nous respectons nos engagements européens et internationaux : les objectifs 2020 en matière d'émissions de gaz à effet de serre seront atteints.
- Après une hausse en 2017, les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie ont baissé en 2018, contrairement à la tendance mondiale et celle de la grande majorité des pays développés.
- Dès le début du quinquennat, nous nous sommes fixés un cap ambitieux : zéro émission de CO2 d'ici 2050. Nous visons désormais d'émettre moins de CO2 que ce qui peut être absorbé par nos forêts et nos sols.
- Notre engagement écologique se traduit par des mesures pour les plus modestes qui peuvent par exemple isoler leurs combles et changer leur chaudière pour 1 €, et bénéficier de 4 000 € pour acquérir un nouveau véhicule, neuf ou d'occasion.

Tout cela n'est néanmoins pas suffisant : le récent rapport du GIEC a montré que, collectivement, nous ne sommes pas sur la bonne trajectoire.

C'est pourquoi nous souhaitons que tous les Français qui ont signé cette pétition s'investissent pleinement dans le Grand débat, pour contribuer à identifier les mesures qui permettront de

mieux accompagner les Français qui souhaitent agir pour le climat. La transformation en profondeur de notre société, de notre économie, de nos comportements, nécessite la coopération de tous, citoyens, ONG, collectivités, entreprises, État.

Parmi les contributions qui remontent de la plate-forme du grand débat national, beaucoup de citoyens nous interpellent sur le devoir d'exemplarité de l'Etat en matière d'environnement. Ils ont raison. Plusieurs propositions seront présentées prochainement. Elles porteront notamment sur le soutien financier pour les agents qui se rendent au travail à vélo ou en covoiturage, des partenariats avec des acteurs du covoiturage, la suppression du plastique jetable, mais également la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments de l'Etat et une alimentation plus durable. Ces propositions seront enrichies en donnant directement la parole aux agents. A l'occasion de la consultation que le gouvernement va engager avec les agents publics pour simplifier leur quotidien, ils pourront faire remonter les mesures concrètes à mettre en œuvre au quotidien pour que l'Etat employeur soit véritablement exemplaire du point de vue de son impact sur l'environnement.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr